

3.00 crédits	15.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Bosmans Hilde (coordinateur(trice)) ;Braeckman Soline ;Dachy Valérie (coordinateur(trice)) ;Demeulenaere Isabelle ;Jonkers Sara ;Klein Caroline ;Lambrecht Marie-Laurence ;Rinder Ann ;Schoemans Daniel ;Sterkendries Nele ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement est de niveau intermédiaire premier degré et suppose d'avoir suivi une unité d'enseignement correspondant (au minimum) au niveau A2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues » (Conseil de l'Europe).
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de différents thèmes relevant du domaine général (par ex. : loisirs, voyages, habitation, publicité, vie estudiantine, santé, ...).
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvoir reconnaître les points significatifs d'un article de journal direct et non complexe sur un sujet familier. • Pouvoir lire des textes factuels directs sur des sujets relatifs à ses intérêts avec un niveau satisfaisant de compréhension. <p><i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir comprendre les points principaux de programmes télévisés sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. • pouvoir suivre le plan général d'exposés courts sur des sujets familiers si la langue est clairement articulée. <p>2</p> <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir suivre un discours clairement articulé dans une conversation courante, mais devant quelquefois faire répéter certains mots ou expressions. <p><i>Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>Expression orale individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir faire un bref exposé sur un sujet relatif à sa vie quotidienne, pouvoir donner brièvement des justifications et des explications pour ses opinions, ses projets et ses actes. • pouvoir assez aisément mener à bien une description directe et non compliquée de sujets relatifs à ses centres d'intérêt et à sa vie quotidienne ainsi que des sujets abordés en classe. <p>3</p> <p>Expression orale interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pouvoir faire face à un nombre limité de questions directes et simples. • pouvoir aborder une conversation sur un sujet familier, exprimer des opinions personnelles et échanger de l'information sur ce sujet (famille, loisirs, voyage, ') <p><i>Niveau B1- du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».</i></p> <p>4</p> <p>Expression écrite</p> <p><i>N'est pas approfondie dans cette unité d'enseignement.</i></p> <p>Code</p> <p>5</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du vocabulaire de base (révision des 2000 mots de base) et des structures de base du néerlandais. Consolidation et extension du vocabulaire. • Au niveau de l'expression orale l'accent est mis d'avantage sur la communication que sur la correction.

SESSION de MAI/JUIN **Culture**

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.

Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale:

Modes d'évaluation
des acquis des
étudiants

SESSION de MAI/JUIN

Différentes notes interviennent dans l'évaluation finale:

- Evaluation continue
-

Méthodes
d'enseignement

- Encadrement: cours en groupes de maximum 25 étudiants.
- Charge de travail
heures présentes = 15h
travail autonome (dont e-learning) = 90 h
- Nous travaillerons selon le dispositif de la **classe inversée** 8.3 .

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences				